

Madame le Maire,

Conformément à l'article 1^{er} de l'arrêté N°2017/1092 réglementant l'implantation des ruches sur le territoire de la commune de Nouméa, je vous prie de trouver ci-après ma déclaration d'implantation de rucher.

DECLARATION DE DETENTION ET D'INSTALLATION DE RUCHER(S)
--

Je soussigné (e) :

Nom :

Prénom :

Raison sociale de l'établissement :

Domicilié à :

Tél :

Mobilis :

Courriel :

Fax :

1. Déclare avoir installé le rucher désigné ci-après :

Nombre de ruches	Adresse physique du rucher

2. Déclare que les ruches sont implantées selon les modalités de distances et d'isolement suivantes : (répondre oui ou non dans les cases libres) :

Vos ruches sont-elles installées de plain-pied ?	
Vos ruches sont-elles installées sur un toit ?	
Y a-t-il des habitations, propriétés et constructions voisines dans un rayon de 20 m autour de vos ruches ?	
Y a-t-il une voie ouverte à la circulation publique dans un rayon de 30 m autour de vos ruches ?	
Y a-t-il des hôpitaux, cliniques, maisons de retraites ou de repos, des écoles, collèges, lycées dans un périmètre de 100 m autour de vos ruches ?	
Votre rucher est-il isolé par un mur, une palissade en planches jointes, une toile brise-vent ou une haie vive ou sèche, d'au moins 2 m de hauteur ?	

3. Déclare avoir pris les précautions suivantes afin d'assurer à la sécurité des personnes

Signalétique sur site (panneaux etc)	Oui / Non
Autre (préciser)	

Signature